

Commune de Brignon

> Elaboration du PLU



> Réunion Publique
24 février 2015

Sommaire de la présentation

- > La procédure d'élaboration du PLU
- > La mise à jour du diagnostic / de l'Etat Initial de l'Environnement
- > Le PADD / Les orientations retenues (en 2013)

> La procédure d'élaboration du PLU



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les fondements :

- > La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (**SRU**) du 13 décembre 2000 définit de nouvelles modalités pour l'établissement des documents d'urbanisme.
- > Les PLU se substituent aux POS pour fixer les règles d'utilisation et d'occupation des sols.
 - >POS : une logique de zonage
 - >PLU : une logique de projet
- > Le PLU est fondé sur l'élaboration d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD) qui fixe les grandes orientations du développement communal pour les 10 à 15 ans à venir.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- > Principe de solidarité : assurer la mixité sociale.
- > Principe de renouvellement urbain : assurer en priorité l'évolution de la ville sur elle-même par reconstruction, recyclage des ressources bâties et foncières, plutôt que par extension. Il s'agit de limiter l'étalement urbain et d'économiser la ressource foncière.

Les lois complémentaires :

- > La loi Urbanisme et Habitat (UH) du 2 juillet 2003.
- > La loi portant Engagement National pour l'Environnement (ENE) du 12 juillet 2010.
- > La loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) du 24 mars 2014 + loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt 13 octobre 2014

Objectif du PLU

L'objectif principal du PLU est de continuer à fixer le droit des sols mais il doit, avant tout, définir et permettre la mise en œuvre du **projet** d'aménagement de la commune.

Ce dernier doit s'entendre comme une réflexion globale allant au delà du seul découpage du territoire en zones.



Elaboration : une procédure normée

- > Elaboration du PLU à l'initiative et sous la responsabilité de la commune,
- > Consultation des personnes publiques associées (préfecture, département, chambres consulaires, associations agréées, etc.) pour information (PAC) et avis + contrôle du document par les services de l'Etat sur le fond et sur la forme.
- > Concertation de la population,
- > Débat du PADD, arrêt du projet de PLU au conseil municipal,
- > Enquête publique
- > + Evaluation environnementale.

Les documents de portée supérieure

Directives Territoriales d'Aménagement

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Liste non exhaustive

Contenu du PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME



RAPPORT DE PRÉSENTATION



PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION



RÈGLEMENT ET DOCUMENTS GRAPHIQUES



ANNEXES INFORMATIVES

Rappel de la procédure PLU

2006-2008

2010

2012

1.
Elaboration du
PLU ajournée

2.
Étude de définition
urbaine « greffe
urbaine »

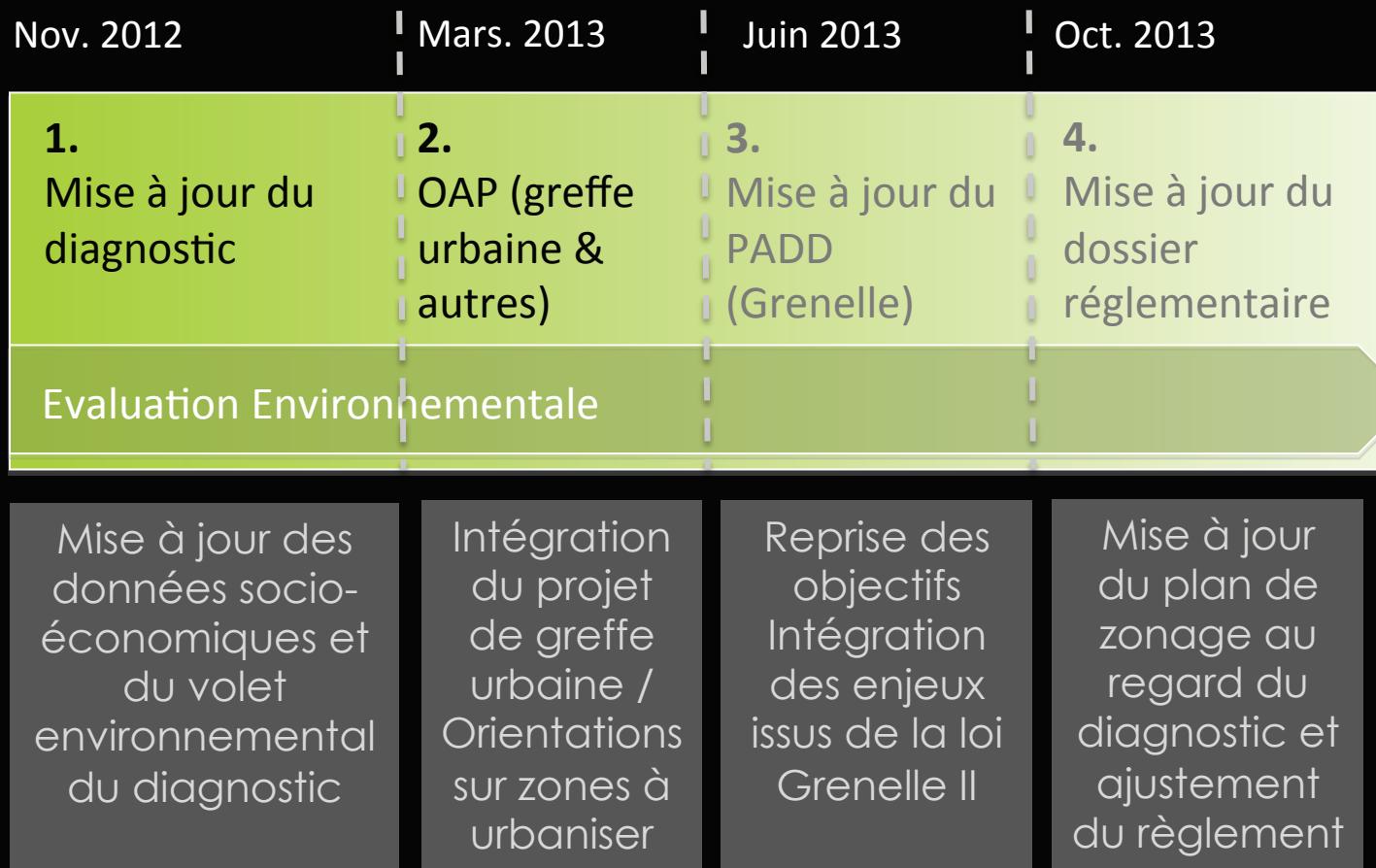
3.
Reprise de
l'élaboration
du PLU

Avis réservé des
services de l'Etat
sur le projet arrêté
de PLU

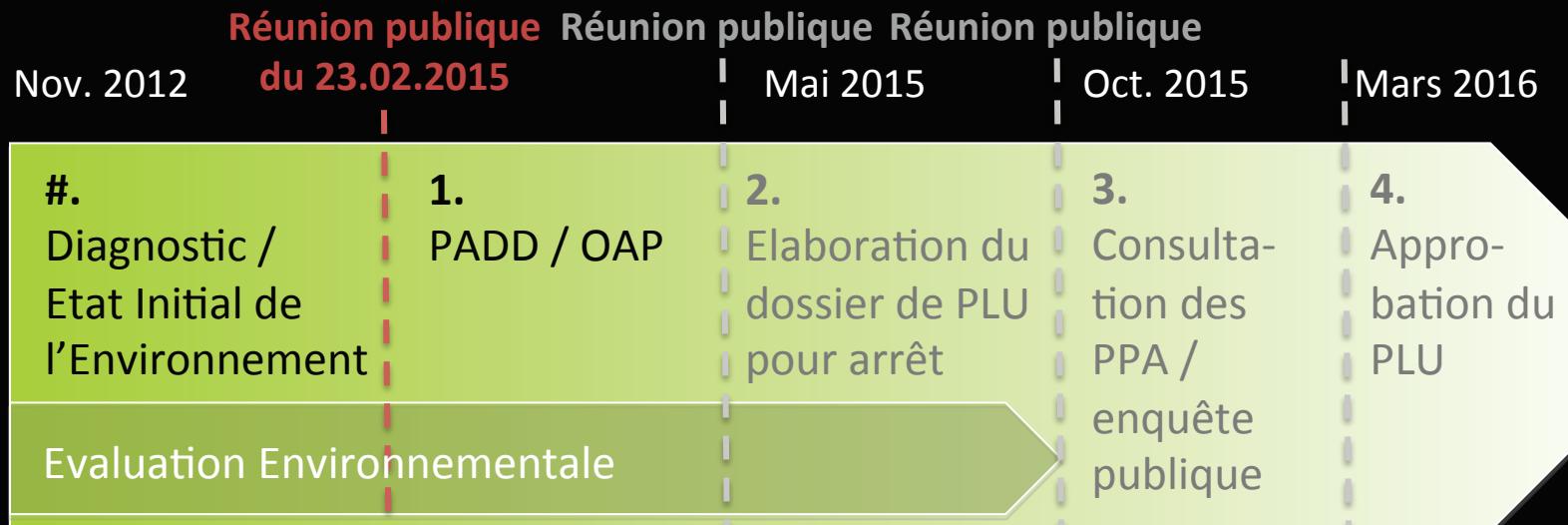
Définition d'un
projet d'amé-
nagement du
centre villageois

Relance du PLU
avec intégration
du projet de
greffe urbaine

Rappel de la procédure PLU



Rappel de la procédure PLU



Evalue les atouts, les faiblesses, les opportunités du territoire communal : dégage les enjeux.

Définit le projet communal sur 10 à 15 ans.

Spatialise le projet, définit réglementairement les modes d'occupation et d'utilisation des sols

Permet d'apporter au document les derniers ajustements

> La mise à jour du diagnostic / de l'Etat Initial de l'Environnement

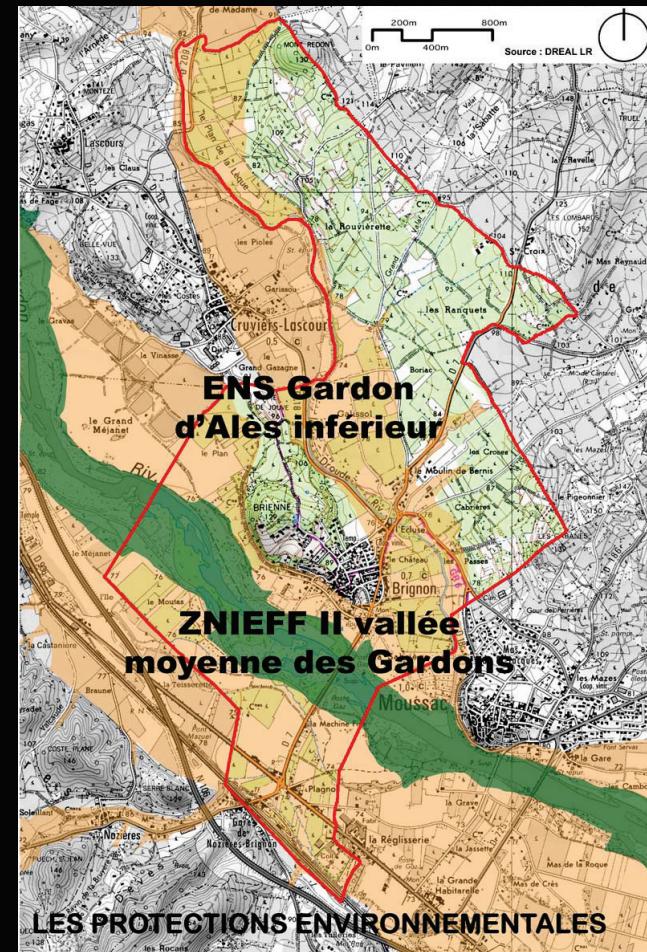
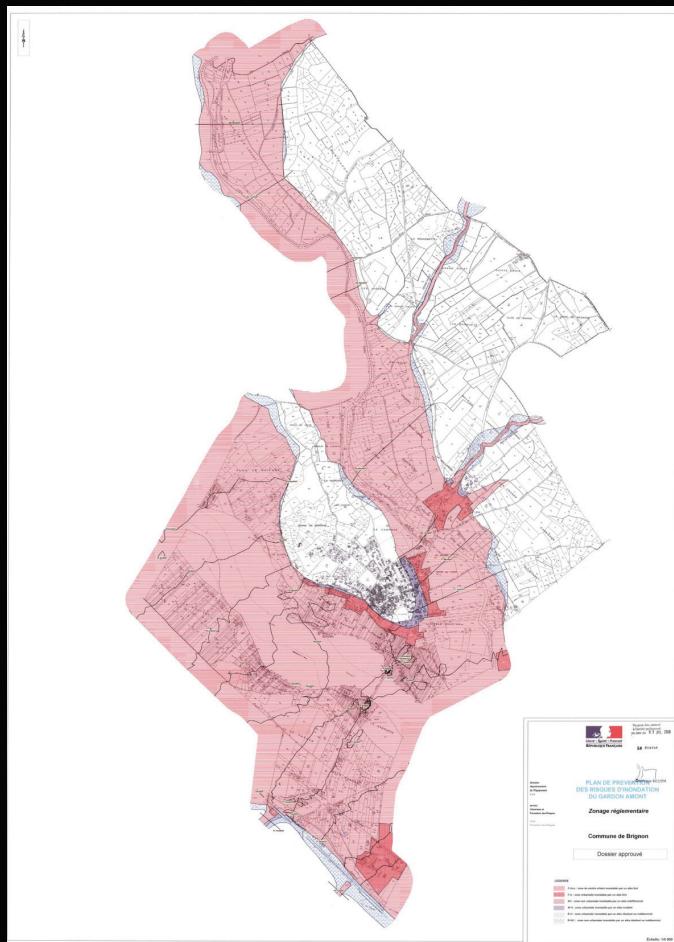


Intégration des données environnementales

Intégration
des risques,
des
protections
environne-
mentales,
etc.

agence
**Robin &
Carbonneau**
ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT / URBANISME

Entre Béton Et Nuages

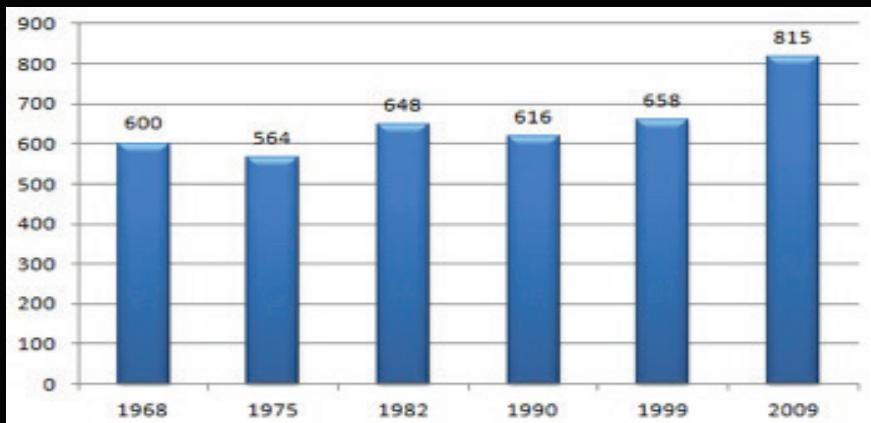


Mise à jour des données socio-économiques

Une croissance de la population qui se ralentit seulement depuis 2009.
La commune de Brignon compte 801 habitants en 2012 (RP Insee).

Un phénomène de périurbanisation des aires urbaines alésiennes et nimoises.

Une population rajeunie / Des besoins en termes de mixité des logements.



	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2009
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,9	+2,0	-0,6	+0,7	+2,2
- due au solde naturel en %	+0,2	+0,0	-0,4	+0,2	+0,4
- due au solde apparent des entrées sorties en %	-1,1	+1,9	-0,2	+0,6	+1,7
Taux de natalité en %	15,0	9,5	7,3	11,7	15,2
Taux de mortalité en %	13,0	9,0	11,4	10,0	10,7

> Le PADD / Les Orientations retenues (en 2013)



agence
Robin &
Carbonneau
ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT / URBANISME

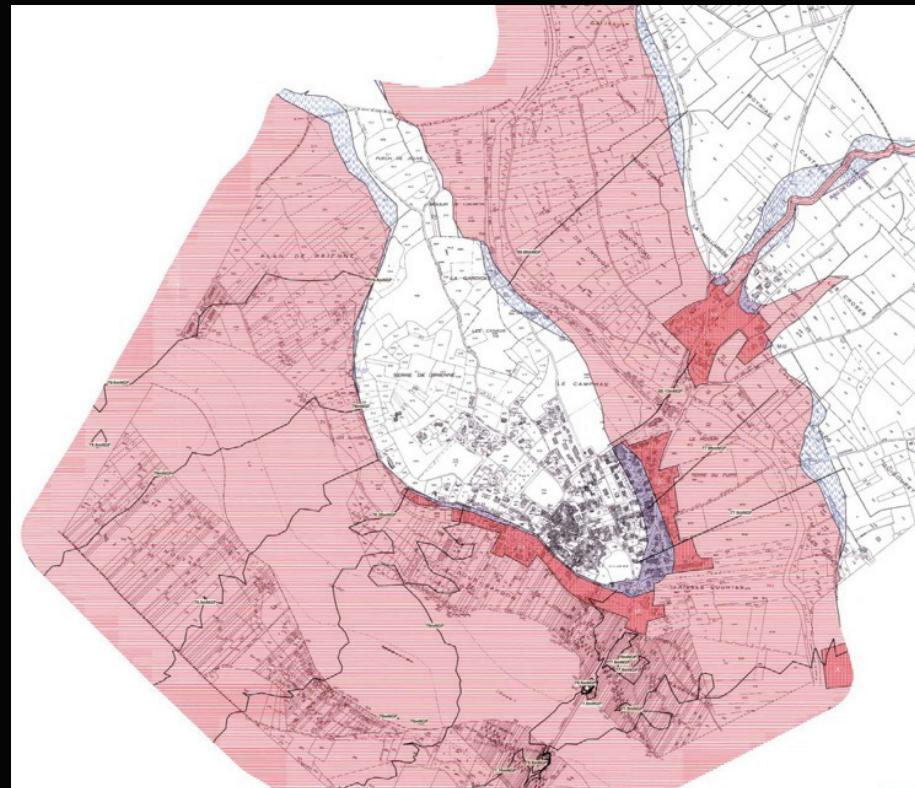
Entre Béton Et Nuages

Les orientations retenues pour le PADD

1. Protéger l'urbanisation des **risques naturels** connus et en particulier de l'inondation
2. Maintenir l'**activité agricole**
3. Accueillir de **nouveaux habitants** en développant une **offre de logements adaptée**
4. Conforter l'**activité économique** et favoriser la mixité fonctionnelle du tissu urbain
5. Organiser le village des **proximités**, en faveur des **déplacements doux**

1. Protéger l'urbanisation des risques naturels connus et en particulier de l'inondation

- Intégrer et limiter le risque inondation
- Exclure les autres secteurs d'aléa fort des zones d'urbanisation



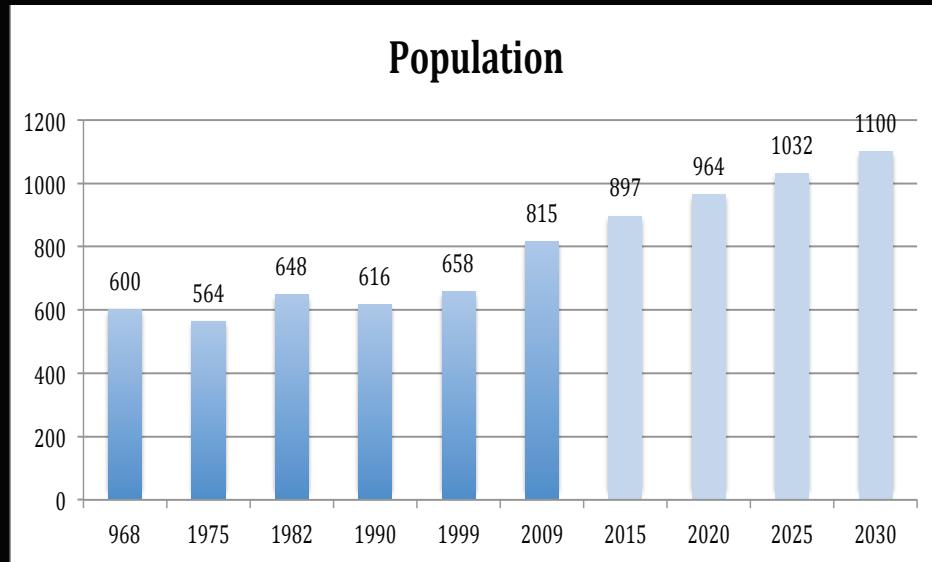
2. Maintenir l'activité agricole

- Protéger les terres de plus grande valeur



3. Accueillir de nouveaux habitants en développant une offre de logements adaptée

- Accueillir de nouveaux habitants (+300 habitants d'ici 2030 : objectif à revoir à baisse)
- Adapter l'offre de logements (+ de petits logements & diversifier les typologies : +125 logements à revoir à la baisse)
- Équilibrer le développement urbain (centre / greffe urbaine)



4. Conforter l'activité économique et favoriser la mixité fonctionnelle du tissu urbain

- Favoriser la mixité fonctionnelle
- Conforter la zone artisanale
- Développer les communications numériques
- Valoriser les activités de pleine nature et de découverte du territoire



Entre Béton Et Nuages

5. Organiser le village des proximités, en faveur des déplacements doux

- Développer la mixité urbaine, pour plus de proximité
- Conforter la trame des déplacements doux
- Faciliter l'accessibilité aux transports en commun



Entre Béton Et Nuages

#. Carte de synthèse

Zone inondable

Bâti

Ensembles bâtis constitués

Voie ferrée

Voies départementales

Cours d'eau

Terres cultivées à préserver

Espaces naturels de valeur

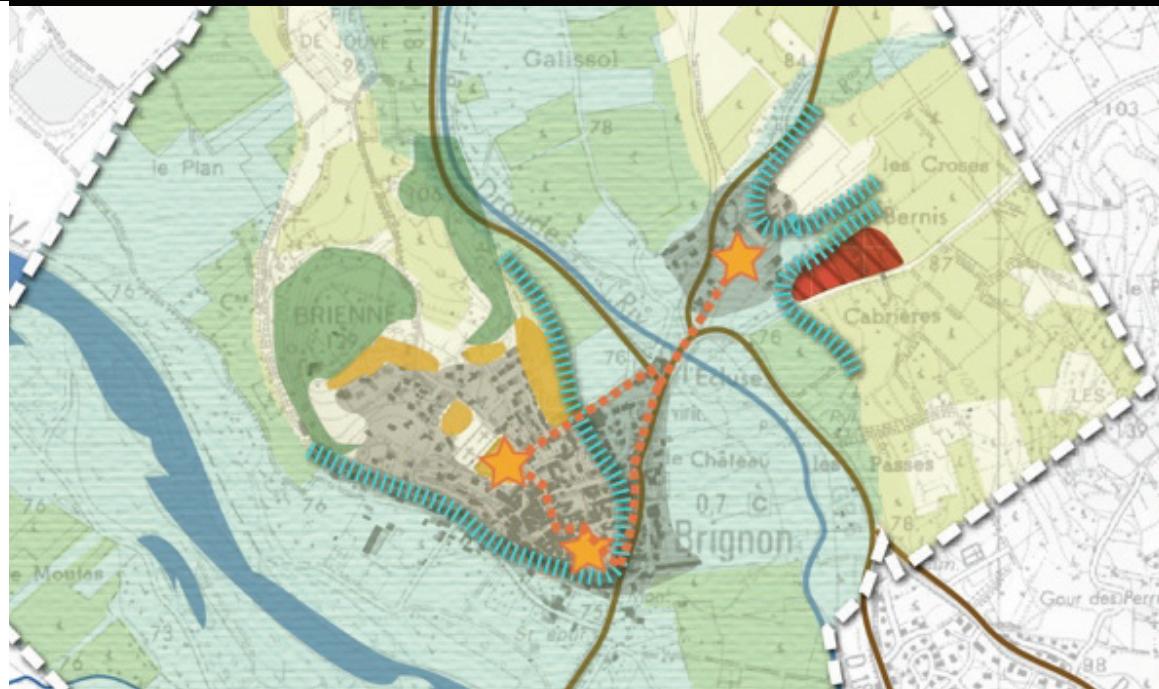
Espaces de développement urbain

Espaces de développement économique

Sites stratégique de renouvellement urbain / polarités urbaines à affirmer

Liaisons douces à créer/renforcer

Limites du développement urbain au regard du risque inondation



#. A venir

- Révision des objectifs du PADD (démographie / logements)
- Traduction spatiale des objectifs (OAP / Zonage & règlement)
- Présentation du projet en réunion publique
- Finalisation du dossier de PLU pour arrêt en intégrant les dernières dispositions législatives (ALUR, loi de modernisation de l'agriculture...)

> Merci de votre attention



agence
Robin &
Carboneau
ARCHITECTURE / ENVIRONNEMENT / URBANISME

Entre Béton Et Nuages